

# Grenelle de l'Estuaire

## 14 Septembre 2009

### Intervention d'Hugues Valenton, Directeur Général de Nov@log

#### I - Pourquoi les entreprises et les centres de recherche de Nov@log s'impliquent dans le Grenelle de l'estuaire ?

1 – parce qu'un pôle de compétitivité, **c'est un réseau d'entreprises et de chercheurs qui mutualisent leurs investissements de R&D sur un territoire donné.**

Celui de l'estuaire présente des atouts à l'échelle nationale et internationale pour leurs développements

- de la recherche
- des problématiques à résoudre, dans l'ambition de faire de l'estuaire un territoire d'excellence logistique (spécificité d'une recherche appliquée au service)
- une zone de tests et d'expérimentations

**En 2009, 72 projets ont été accompagnés, expertisés et labellisés par le pôle de compétitivité, pour un investissement total de 88 millions d'€**

2 – parce qu'un pôle de compétitivité **est au service des grands projets du territoire**, pour la R&D et des innovations qui y contribuent

- le grand Paris et le développement du corridor logistique de l'axe Seine
- le grand port maritime du Havre et la compétitivité de ses acteurs
- les secteurs économiques normands et leurs organisations logistiques

3 – Parce qu'enfin Nov@log a pour objectif **de créer sur le territoire de l'estuaire de la valeur ajoutée** dans la création d'activités et d'emplois dans les domaines économiques et les marchés de demain.

Ecosystème du pôle de compétitivité : créer les conditions d'accueil de ce « moteur de croissance et d'emplois ».

#### **II – plusieurs propositions sont ainsi faites dans ce sens :**

- 1 - créer les conditions de travail en réseau des chercheurs et des entreprises
  - En organisant et en accompagnant les développements d'entreprises et la recherche appliquée **vers les marchés de demain** (technologies du management environnemental de la logistique, la distribution urbaine, mutualisation et optimisation des organisations logistiques) – grappes pour le rapprochement de la recherche et des entreprises
- La recherche environnementale mobilisée dans la construction de port 2000 vers la création de valeur ajoutée dans les marchés du management environnemental et des technologies de management des risques et des espaces portuaires ou logistiques
  - En organisant et en accompagnant la proximité de la recherche et des entreprises **vers les problématiques du territoire** et son développement économique (management de « green supply chain, organisations logistiques des secteurs économiques émergents, nouveaux carburants, énergies renouvelables, productions agricoles, « reverse logistic » : déchets, collecte de composants recyclables, déconstruction))
- maîtrise des risques, des transports de matières dangereuses, et des organisations logistiques « sécurisées » de l'industrie pétrochimique

- suivi des indicateurs environnementaux des organisations logistiques (facteur de concurrence différenciée pour les organisations logistiques dans leurs responsabilités éco citoyenne)
- un équipement permettant de concentrer les investissements publics et privés autour des plates formes de tests (partenariat public-privé)
  - c'est le cas du Campus logistique du Havre autour du conteneur et des opérations portuaires,
  - Nov@log a inscrit dans sa stratégie la programmation d'équipements en mesure d'accompagner la création de valeur pour capter le marché du management environnemental.

2 – de créer les conditions d'implémentation des meilleures technologies

- Offrir aux technologies, les conditions de tests « grandeur nature » de leurs solutions (recherche sur les usages et les ergonomies) – parmi les 88 millions d'€ investis dans la R&D, une partie non négligeable est consacrée aux expérimentations technologiques de ces projets in situ.

- Transférer aux entreprises logistiques, ces meilleures technologies pour l'excellence logistique dans l'estuaire de la Seine

## **II - Pourquoi les acteurs de la filière logistique en Normandie s'impliquent dans le Grenelle de l'estuaire ?**

1 – parce que c'est **l'excellence logistique qui prime pour développer de nouveaux marchés logistiques**

- dans certains **domaines d'excellence**, à renforcer, comme le conditionnement alimentaire et le traitement des produits surgelés (polarisation des services vétérinaires, transports froids, équipements pour le conteneur reefers, ...tec.)
- dans **l'organisation logistique des grands chantiers de demain** (chantier de l'implantation éolienne en Manche, par exemple)
- dans **l'organisation logistique des filières économiques émergentes** (productions agricoles biocarburants, énergies renouvelables, etc.

2 – parce qu'en **mutualisant certains services**, la logistique à l'échelle d'une agglomération ou de l'estuaire peut gagner en compétitivité (marges de progrès de l'activité logistique), voir attirer de nouveaux clients (centres de distribution par exemple)

3 – parce que là aussi, le partenariat public-privé, peut **optimiser le passage logistique**, dans ses investissements, tout en tenant compte du développement durable.

A l'instar de ce qui se fait ailleurs, les technologies renforcent la compétitivité des corridors logistiques

Exemples :

- des parkings sécurisés pour le fret et les matières dangereuses en transbordement
- Des équipements technologiques pour enregistrer les frets en amont et ainsi fluidifier le passage portuaire
- Des équipements technologiques pour accompagner la mutation des métiers du fluvial et les investissements sur leurs équipements
- des carburants à moindre émission de CO2 pour les barges fluviales
- des technologies permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de CO2, dans les transports routiers

**Contact :** [info-nov@log-pole.eu](mailto:info-nov@log-pole.eu) ou 02 76 30 50 80